



MERCI POUR LE SOUTIEN

JE M'ENGAGE dans une association AMBITIEUSE

GDS NO STRESS!

team bovin

Mon troupeau est sain JE SUIS SEREIN

TOUJOURS CONNECTÉ

DES FORMATIONS AUX PETITS OIGNONS

team aquacole

POUR LES FORMATIONS TECHNIQUES

team avicole

DANS LA FORMATION TOUT EST BON

FIÈR(E) D'ADHÉRER

A MES CÔTÉS POUR LA SANTÉ

smiley face

MON DÉLÈGUÉ A DES IDÉES!

ET SURTOUT LA SANTÉ!

JE RESTE SEREIN

team equin

PARCE QU'ON EST ++ FORT ENSEMBLE!

TOUS ENSEMBLE

AU TOP SUR LA TECHNIQUE

POUR DES PRODUITS DE QUALITÉ

Mon troupeau est sain JE SUIS SEREIN

team bovin

team apicole

Sécurité du consommateur TRANQUILLITÉ DE L'ÉLEVEUR

team caprin

TOUS ENSEMBLE

team ovin

Avoir un élevage EN BONNE SANTÉ

FIÈR(E) D'ADHÉRER

Le dossier p. 7-9

Agrandissement, fusion de troupeaux : pour un projet en pleine santé !

n°14
JANV. 2017



Regard sur

Damien Seguin
« Un sportif au cœur d'or »

p. 11



En pratique

Sols et aires d'exercice :
p. 13

sommaire

CÔTÉ GDS

p/ 3 - 5

Fête des Jeunes Agriculteurs • Réunions annuelles adhérents • Conseil nutrition/santé • SPACE • IBR : bénéfiques • Protocole : avortements répétés • Influenza aviaire • Nouveauté : San'Eco • BVD : bilan septembre 2016 • GDS Bretagne-OVS Animal • Conférence sanitaire en filière équine

ENTRE NOUS

p/ 6

• Partenariat CERFRANCE Bretagne et GDS Bretagne

À VOTRE SERVICE

p/ 6

• La formation des éleveurs...

LE DOSSIER

p/ 7 - 9

• **Agrandissement, fusion de troupeaux : pour un projet en pleine santé !**

RENDEZ-VOUS

p/ 10

BONS PLANS

p/ 10

• La pose des faisceaux trayeurs...

REGARD SUR...

p/ 11

• Damien Seguin : un sportif au cœur d'or !

EN PRATIQUE

p/ 12 - 13

• Règlementation : IBR nouvel arrêté • Boiteries infectieuses en ovin : Essai d'un pédiluve sec • Etude : Infections mammaires - GDS Bretagne teste de nouvelles méthodes d'analyse • Bâtiment - Sols et aires d'exercice : Les effets sur la santé et le bien-être des vaches

C'EST LA SAISON

p/ 14

• Conseils de saison

PORTRAIT

p/ 15

• **Nathalie Després** proche des éleveurs, avec le sourire !

Principe de réalité



L'actualité sanitaire est décidément tête. Ces dernières semaines la FCO et la grippe aviaire reviennent sur le devant de la scène en France avec leurs lots d'inquiétudes techniques et économiques.

Cette nouvelle vague d'événements sanitaires nous rappelle s'il le fallait encore que le sanitaire est un combat jamais terminé : le témoin de « veille » est en permanence allumé. Car si des maladies ont été vaincues, d'autres apparaissent ou ré-apparaissent en permanence. Ce n'est pas être fataliste, ni alarmiste.

C'est juste la réalité.

Le contexte économique très tendu en production agricole depuis des mois nous fait également réaliser que les actions que nous menons pour le maintien d'un élevage sain, ne sont, ni un luxe de riches, ni de l'orgueil d'être plus propre que nos voisins.

Non, c'est avant tout une première nécessité indispensable à la survie aujourd'hui de beaucoup d'élevages, et pour toutes les espèces. C'est juste la réalité.

“ Nous continuons d'être offensifs... ”

Alors que notre référent technique avicole forme depuis des mois des techniciens et des éleveurs de volailles à la biosécurité, en France et aussi en Bretagne, nous réaffirmons que la santé doit être gérée en cohérence toutes filières d'élevages confondues. C'est notre rôle d'OVS Animal régional parfois politiquement disputé. C'est juste la réalité.

Très soucieux de la situation des éleveurs et des filières, nous assumons pleinement notre rôle pour accompagner nos adhérents dans les meilleures conditions possibles du moment. Nous continuons d'être offensifs pour leur proposer des services efficaces et nouer des partenariats gagnants.

Ainsi vous trouverez dans ce numéro la présentation d'un partenariat avec le CERFRANCE Bretagne associant nos compétences pour mieux valoriser les liens directs entre la santé et l'économie.

Vous découvrirez également notre action « fusion/agrandissement de troupeaux » pour maîtriser le volet santé de projets de regroupements, de transmissions et d'installations pour des projets viables car maîtrisés en santé.

C'est indispensable, en toute réalité.

Fier de ce que nous accomplissons à vos côtés, je vous souhaite une très belle année 2017 pour vos élevages et vos proches.

Bloavez mad !

Le Président,
Jean-François TREGUER

Grand public

Fête des Jeunes Agriculteurs

AgriFête (29), Terre Attitude (22), Fête de l'agriculture (56,35)

Fin août, GDS Bretagne était présent sur l'ensemble des manifestations organisées par les Jeunes Agriculteurs de la région. Cette année, la nouveauté est la proposition d'une dégustation de fromages et d'un jeu pour gagner un panier garni « Bienvenue à la ferme ». Succès à renouveler, retrouvez-nous sur ces manifestations en 2017 !

*Emilie Gillot
Chargée de Communication*



S'informer



Réunions annuelles des adhérents

Les réunions annuelles des adhérents de la section bovine de GDS Bretagne ont débuté sur les différents territoires départementaux. Retrouvez le planning complet des réunions sur www.gds-bretagne.fr, et dans la rubrique « Rendez-vous en page 10 de ce magazine. Actualités sanitaires, nouvelles actions à votre service, visite et ateliers en élevage..., venez échanger à l'occasion de votre réunion de zone !

Agrandir, diversifier... GDS Bretagne vous accompagne dans vos projets ! Explications en vidéo pendant la réunion !

*Emilie Gillot
Animatrice Réseau Territoire du Finistère*

Innovation

Conseil nutrition/santé :

Mammites, boiteries, infertilité,... ces problématiques complexes qui touchent à la santé peuvent aussi avoir comme origine l'alimentation. GDS Bretagne vous proposera prochainement un audit nutrition-santé afin de maîtriser les causes alimentaires à l'origine des troubles métaboliques dans votre troupeau. Pour plus de renseignements, contactez votre conseiller local.

*Florence Casabonne
Référente Nutrition/Santé*

SPACE 2016

Une belle édition pour GDS Bretagne !



Malgré la conjoncture difficile les éleveurs qui sont venus nous rejoindre au SPACE nous ont confirmé leur satisfaction au regard des services proposés.

Des responsables nationaux ou régionaux, comme le Ministre de l'Agriculture ou le préfet de région Christophe Mirmand, sont venus saluer la qualité et l'importance de notre action.

LES GAGNANTS DU JEU CONCOURS SPACE 2016 SONT :

- > Aline Lerin, de l'Earl Crillan, de Merdrignac (22)
- > Roland Le Beux, de Melgven (29)
- > Sébastien Moutel, de Lalleu (35)
- > Jérôme Racouet, de Malansac (56)

Bravo à eux, ils remportent un week-end gourmand pour 2 personnes !

Johann Guermonprez. Responsable Communication

Economies

Bénéfice du statut IBR très favorable du cheptel breton



85% PEUVENT DÉROGER AU CONTRÔLE D'INTRODUCTION (FEUILLE BLEUE)



4 à 5 Millions € ÉCONOMISÉS / AN PAR LES ÉLEVEURS BRETONS

Protocole

Avortements répétés : GDS Bretagne vous aide

Les avortements peuvent être chez les bovins le signe de zoonoses, comme la brucellose, et engendrer des pertes économiques lourdes.

Pour le dépistage de la brucellose, les avortements ont une définition réglementaire : « Est considéré comme un avortement, l'expulsion du fœtus ou du veau, soit né mort, soit succombant dans les 48 heures après la naissance ». La déclaration est obligatoire ; les honoraires vétérinaires et frais d'analyse sont pris en charge par l'Etat.

En cas d'avortements en série (2 dans le mois ; 3 sur 9 mois ou 4 %

si plus de 100 femelles), GDS Bretagne propose un protocole d'aide au diagnostic. Dans ce cas, des analyses de 1^{ère} intention sont réalisées : BVD, fièvre Q, néosporose, salmonelles, listeria, mycoses. Les autres le sont en fonction du contexte. En s'appuyant sur ce protocole, votre vétérinaire établira son diagnostic et proposera des mesures de maîtrise adaptées.

GDS Bretagne prend en charge 80% des frais d'analyses et une participation aux frais vétérinaires (100% tarif prophylaxie). Contactez votre vétérinaire pour réaliser les prélèvements.

Grégoire Kuntz. Vétérinaire, référent avortements répétés

A savoir

Vente de lait cru : encadrement réglementaire ?

La vente de lait cru de consommation est réglementée et soumise à autorisation de la DDPP, anciennement appelée « patente » (CERFA 14788*03). Seul est concerné le lait, de toutes espèces, « destiné à être consommé en l'état ».

Le lait qui va subir un traitement par pasteurisation, cuisson, ou toute transformation n'est pas concerné (lait cru vendu aux crêperies, laiteries, boulangers ou autres artisans).



LES PRINCIPALES OBLIGATIONS SONT

- mélanger 2 traites au plus, ou 24h dans le cas des robots,
- refroidir à 4°C maximum dans les 2 heures après la traite,
- conditionner dans des bouteilles propres et adaptées avec un système de fermeture spécifique, et y afficher l'étiquetage réglementaire,
- réaliser les analyses bactériologiques réglementaires,
- utiliser de l'eau potable pour la vaisselle laitière.

Il existe cependant des cas particuliers comme le conditionnement à la demande, la livraison en vrac, ou la vente en distributeur, etc.

Source : Règlements (CE) n°852/2004 et n°853/2004, Articles L.233-2 et R.231-13 du Code rural et de la pêche maritime, arrêté du 13 juillet 2012

*Jean-Charles Ray
Conseiller spécialisé transformation laitière*

Nouveauté

San'Eco, c'est parti !

Depuis deux ans, GDS Bretagne travaille à l'élaboration d'un outil destiné à évaluer le coût des pathologies en élevage bovin lait.

Si les dépenses sanitaires sont faciles à identifier par les éleveurs parce qu'elles apparaissent sur les factures, il en va tout autrement des pertes induites plus ou moins directement par l'ensemble des problèmes sanitaires rencontrés sur un élevage. Par exemple, dans le coût d'une mammite, si l'on s'en tient aux seuls frais de traitement, on est évidemment loin du compte. Le calcul de l'impact économique implique de prendre également en compte la baisse de production, les pénalités éventuelles, la réforme subie, jusqu'à la mortalité dans les cas les plus graves. Les pertes induites dépassent ainsi très souvent de beaucoup les dépenses visibles.

Cet outil va être déployé dans un premier temps au sein du réseau GDS afin de constituer une première base de données de référence. L'objectif dans les mois qui viennent est de disposer ainsi de groupes d'élevages qui permettent ensuite de réaliser des comparaisons pour un déploiement sur le terrain courant 2017.

*Rémy Vermesse. Vétérinaire conseil
Référent Economie-Santé*

BVD

Bilan du dépistage de septembre 2016 sur le lait

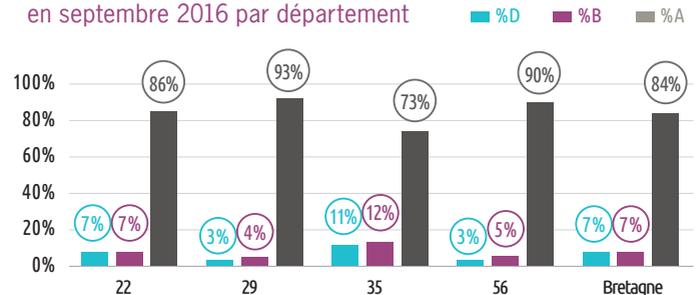
Dans le cadre du dépistage biannuel en BVD, un prélèvement de lait de tank a été réalisé en septembre dans 11 242 cheptels laitiers bretons, et chaque éleveur a reçu un courrier de résultats. En cas d'évolution défavorable de son statut, le conseiller local l'a contacté directement. **A l'échelle régionale, la situation reste très favorable avec 84% des éleveurs en catégorie A « indemne »** contre 7% en statut D « contaminé ». Le Finistère gagne 1% d'éleveurs en A par rapport à l'année dernière tandis que l'Ille-et-Vilaine voit son taux d'éleveurs en statut D diminuer de 2% par rapport à 2015.

La situation en Bretagne continue donc de s'améliorer au fil des années. **Il est cependant essentiel de rester vigilant, plus particulièrement lors du contrôle des mouvements d'animaux.** Consultez le site http://www.gds-bretagne.fr/outils_éleveurs

Pour toute précision sur vos résultats, contactez votre conseiller local pour vous répondre et vous accompagner dans le suivi de votre situation.

*Sophie Simon
Responsable Assainissement/Maîtrise collective*

Evolution des catégories BVD en septembre 2016 par département



GDS Bretagne - OVS Animal : en plein actualité



GDS Bretagne a été agréé **Organisme à Vocation Sanitaire** par arrêté ministériel du 31/03/2014. L'Etat attribue à l'OVS des missions déléguées : organiser et suivre la réalisation des prophylaxies Brucellose ou leucose bovine par exemple. Des missions spécifiques, comme la mise en place de la lutte contre l'IBR, peuvent lui être confiées.

Pour être agréé OVS, GDS Bretagne a mis en œuvre des procédures qualité internes et formé le personnel dédié aux missions déléguées. Un audit, réalisé le 04/11/2016 par le COFRAC n'a relevé aucun écart vis-à-vis de la norme 17020. **GDS Bretagne sera accrédité officiellement début janvier.** Cette étape réussie, la qualité continue de s'appliquer au quotidien.

GDS Bretagne – OVS Animal est un acteur incontournable de la veille sanitaire et de la gestion des situations sanitaires délicates comme le montrent la gestion en cours de la FCO et de l'Influenza Aviaire.

FCO

Après l'extension de la zone réglementée en Bretagne mi-novembre, nous avons demandé à la DRAAF, que le Finistère et la partie ouest Côtes d'Armor soient maintenus en zone indemne.

Ce qui permet aux éleveurs de ces zones de poursuivre l'export d'animaux vivants (2 500 bovins/semaine). Nous avons informé les éleveurs sur les règles de gestion des mouvements entre Zone Réglementée et Zone Indemne. Nous avons enfin appuyé la vaccination des ovins.

Influenza Aviaire

GDS Bretagne – OVS Animal est intervenu sur 4 axes

- 1 Représenter la profession avicole au sein des réunions organisées par les DDPP pour anticiper le risque d'une crise en Bretagne
- 2 Informer en continu les éleveurs, groupements de producteurs et mairies, sur les mesures de biosécurité à prendre
- 3 GDS Bretagne, par l'intermédiaire de GDS France, a obtenu que, dans le cadre des cahiers des charge « volailles plein air », les mesures de confinement indispensables, en cas de risque élevé d'Influenza Aviaire, ne déclassent pas les bandes en production
- 4 Former les éleveurs avicoles qui en ont l'obligation dans le cadre du plan biosécurité de chaque atelier.

Eric Borius

GDS Bretagne-OVS animal, pour assurer l'excellence sanitaire de la Bretagne. *Directeur de la Production GDS Bretagne*

Section équine

Conférence « Sanitaire en filière équine » au SPACE

Sur invitation du Conseil des Equidés de Bretagne, GDS Bretagne a participé le 15 septembre dernier à une conférence lors du SPACE sur le thème de la santé en filière équine.

La première partie, présentée par Jean-Pierre Jourdain de l'IFCE*, concernait les obligations des détenteurs. Il a rappelé l'obligation d'identification, de déclaration des lieux de détention et la tenue du registre d'élevage. La deuxième partie, sous forme de témoignage vidéo du Dr Le Moulant, faisait référence à un cas particulièrement important de rhinopneumonie dans la région et à sa gestion pour éviter la contagion d'autres équidés. Enfin, pour clôturer la conférence, Gaëlle Pichard, animatrice de la section équine de GDS Bretagne, a présenté la section, dont la genèse est consécutive à la gestion du cas de rhinopneumonie évoqué. La carte des services aux adhérents a également été détaillée : prise en charge de coprologies, remboursement des frais d'équarrissage, etc.



*Gaëlle Pichard
Animatrice Section Equine*

GDS Bretagne et CERFRANCE Bretagne : allier Santé et Economie !



Au Space 2016, GDS Bretagne et CERFRANCE Bretagne ont signé une convention de partenariat.

Notre projet commun est triple :

- Intégrer dans nos approches respectives le triptyque Santé-Economie-Nutrition ;
- Proposer aux éleveurs bovins lait des outils d'alerte et de pilotage des points à améliorer sur ces 3 critères ;
- Préparer dans de bonnes conditions les projets de fusion de troupeaux.

La volonté de GDS Bretagne a toujours été d'avoir une approche pragmatique permettant à l'éleveur de mettre en œuvre nos propositions techniques. Il nous manquait cependant la dimension économique qui lui permet de quantifier financièrement ses résultats. La complémentarité de nos compétences réciproques est donc précieuse pour que l'éleveur atteigne cet objectif.

2 axes ont été définis

- Un document de synthèse Sant'Éco® présente des indicateurs de santé et économiques de l'élevage et par rapport un groupe. La visualisation de ce document permet de repérer rapidement les points de vigilance. Sant'Éco® sera présenté lors de la remise de vos résultats comptables ou du passage du conseiller GDS pour envisager la proposition de mesures correctives sur les axes d'amélioration ;
- La réalisation d'un audit économique et sanitaire, 6 mois avant la fusion de troupeaux, identifie les points à risque dans le cadre d'un projet de réunir 2 troupeaux en un seul lieu.



Conférence de presse, le 15 septembre 2016, au SPACE

Plus de 10 000 éleveurs bretons sont concernés. Sollicitez les conseillers de nos deux organisations pour pouvoir bénéficier de cette proposition.

GDS Bretagne a toujours pensé que la finalité de ses actions devait être l'amélioration du revenu de l'adhérent. Rapprocher « l'économie » de « la santé » est une démarche cohérente pour apporter des services à valeur ajoutée. Avec Cerfrance Bretagne, nous partageons cette volonté commune.

*Eric Borius
Directeur de la Production GDS Bretagne*

À VOTRE SERVICE

La formation des éleveurs, une volonté affirmée de GDS Bretagne

Le catalogue 2016-2017 présente 26 modules de formations proposés aux éleveurs adhérents des sections bovine, ovine, caprine et équine de GDS Bretagne.

Cette offre évolue régulièrement en fonction de leurs besoins : ainsi **10 nouveaux modules ont vu le jour en 2016**, comme par exemple « La gestion de la période sèche - conduire le tarissement », « Le logement des veaux laitiers » ou encore « L'examen du cheval malade ». 3 modules sont également proposés aux producteurs laitiers fermiers sur les bonnes pratiques d'hygiène notamment.

Des outils pédagogiques innovants ont été créés spécifiquement pour un apport de connaissance riche et concret (Boiterie'info, Pouponnière'info, vache artificielle...).

Plus de la moitié des formations est issue d'une préparation commune entre GTV Bretagne et GDS Bretagne. La complémentarité de nos compétences permet de proposer des formations qui s'appuient sur une pédagogie active qui place très fréquemment l'éleveur en situation pratique en élevage. Ces formations sont alors dispensées conjointement par un vétérinaire GTV et un vétérinaire GDS.



Plus de 3000 éleveurs se sont formés avec GDS Bretagne depuis 2012. **Et vous, quelle formation choisirez-vous ?**

Les formations éleveurs : des outils innovant pour s'informer, s'adapter et progresser au cœur de vos élevages !



Pour toute information, contactez votre conseiller local ou le secrétariat de l'antenne GDS Bretagne de votre département ou sur www.gds-bretagne.fr

*Muriel Rostoll
Responsable Formation*

Agrandissement, fusion de troupeaux : pour un projet en pleine santé !

En Bretagne, l'augmentation de la taille des troupeaux laitiers est continue ces dernières années, essentiellement par des regroupements de cheptels existants.

Ceux-ci rassemblent fréquemment des vaches présentant des statuts sanitaires hétérogènes et peuvent alors se traduire par une détérioration parfois dramatique de l'état de santé des animaux, tant pour les animaux introduits que pour le cheptel d'accueil.

“ **...GDS Bretagne propose un protocole fusion de troupeaux...** ”

GDS Bretagne propose donc un protocole « fusion de troupeaux » pour identifier les risques, et réussir à limiter les impacts de santé et donc les incidences économiques. Anticiper est le maître mot pour préparer la fusion.

*Dossier réalisé par
François Guillaume, vétérinaire, référent Fusion/agrandissement de troupeau
et Daniel Le Clainche, référent Technique de traite et bâtiment*



Le protocole GDS Bretagne

Pour répondre aux deux types de risques induits par le regroupement de troupeaux, GDS Bretagne propose à ses adhérents un protocole à deux niveaux d'action complémentaires (voir : en bref), dont le contenu et les objectifs se complètent.

LE PROTOCOLE DE NIVEAU 1

Il permet d'attribuer un statut de troupeau, à partir d'un examen de la situation sanitaire des cheptels constitutifs, avant regroupement ou reprise des animaux. Un plan d'action et de prévention propre à chaque situation est proposé ainsi qu'une information sur les pratiques de biosécurité.

Pour chacune des maladies concernées, les objectifs sont :

- **BVD** : s'assurer de l'absence de bovin IPI et de circulation virale des cheptels avant fusion. En cas de statuts différents, l'intérêt d'une protection vaccinale du troupeau naïf est évalué, ou la poursuite d'un éventuel plan de maîtrise déjà en place dans l'un des troupeaux.
- **Paratuberculose** : repérer les bovins adultes susceptibles d'évoluer en cas clinique dans les troupeaux à statut défavorable pour les réformer avant la fusion, évaluer l'intérêt de mettre en place un plan de maîtrise dans le cheptel commun constitué, informer sur les bonnes pratiques d'élevage des veaux pour limiter la contamination intra-cheptel.
- **Néosporose** : repérer les bovins positifs dans les troupeaux à statut défavorable et prioriser les réformes, évaluer l'intérêt d'un plan de maîtrise dans le cheptel commun constitué.
- **Fièvre Q** : évaluer le niveau d'infection dans chacun des élevages pour discerner l'intérêt d'un protocole médical avant et/ou après la fusion.

LE PROTOCOLE DE NIVEAU 2

A travers un audit complet dans chacun des troupeaux, il identifie, les thèmes techniques critiques à approfondir, propose des conseils pour les gérer et définit des critères d'alerte qui permettront à l'éleveur d'être réactif en cas de problème post-fusion. 3 mois après le regroupement un état des lieux est réalisé pour proposer, si nécessaire, de nouvelles actions GDS Bretagne.

Pour chaque question de santé, les objectifs visés sont :

- **Qualité du lait/santé de la mamelle** : apporter un statut « qualité du lait » en fonction du taux de réforme, du taux cellulaire, du nombre de mammites cliniques,... et conseiller les élevages à statut défavorable. Orienter l'éleveur pour la réforme des vaches incurables avant la fusion.
- **Santé du veau** : évaluer les compétences de l'éleveur responsable des veaux dans la future structure et lui proposer des conseils adaptés. Recenser les traitements préventifs des élevages avant fusion pour évaluer l'intérêt de les poursuivre ou de les généraliser.
- **En boiterie** : évaluer le taux de réforme pour boiteries et la situation « Mortellaro ». Conseiller sur le suivi à mettre en œuvre.
- **En bâtiment/équipements** : informer sur les références d'aménagement et d'équipement des bâtiments d'élevage et de l'installation de traite en fonction du projet. Apporter des conseils sur la bonne utilisation de ces équipements.
- **Alimentation et santé** : vérifier si le regroupement induit un changement important de la conduite alimentaire et conseiller sur la transition alimentaire pour limiter les risques d'apparition des pathologies digestives ou métaboliques.

EN BREF

2 niveaux d'intervention

NIVEAU 1 (au moins 3 mois avant fusion)

- **Gérer**
le risque « maladies à risque collectif »
- **Projets concernés**
systématiquement dans tous les cas de fusion ou transmission d'un troupeau entier à un repreneur
- **Maladies suivies**
BVD, Néosporose, Paratuberculose, Fièvre Q

NIVEAU 2 (au moins 6 mois avant fusion)

- **Gérer**
le risque « maladies d'élevage » en complément du niveau 1
- **Projets concernés**
en cas de fusion physique complète des animaux et des installations
- **Suivi**
Qualité du lait, Santé des veaux, Boiteries, Parasitisme, Alimentation/santé, Bâtiment/équipement BVD/installation de traite.



Daniel Le Clainche
Réfèrent Technique de traite et Bâtiment



François Guillaume
Vétérinaire Réfèrent Fusion de troupeaux

Pour d'autres informations, contactez votre conseiller local GDS Bretagne !

Installation de traite, bâtiment, équipements d'élevage : adapter !

En complément de l'état des lieux du statut sanitaire et des pratiques d'élevage, avant tout accroissement de l'effectif, l'éleveur doit s'assurer que son installation de traite, ses bâtiments et les équipements d'élevage sont en capacité d'accueillir les animaux supplémentaires dans de bonnes conditions de vie et d'hygiène. Bien sûr, efficacité et confort de travail pour l'éleveur sont indissociables.

QUELLES SOLUTIONS POUR LA TRAITE ?

L'augmentation de la taille du troupeau de vaches laitières entraîne souvent un nouveau besoin en matière d'équipements de traite. Pour certains éleveurs, il s'agira de répondre à un manque de disponibilité de la main d'œuvre, alors que d'autres auront pour priorité la maîtrise de l'investissement tout en gardant de bonnes conditions de travail. Sachant que, quel que soit l'effectif du troupeau, il faudra mettre œuvre une préparation de la mamelle, une désinfection post-traite des trayons et une désinfection des manchons trayeurs après la traite des vaches infectées. La capacité d'une installation de traite, à nombre de poste identique, est variable selon le type d'installation (EPI, Traite par l'arrière, ou roto) ; Quant au robot sa capacité s'exprime en volume de lait produit et en nombre de traites par jour. Une stalle de robot permet une production comprise entre 1 800 et 2 000 litres de lait pour 160 à 170 traites par jour.

LE LOGEMENT DES BOVINS : ÉLÉMENT DE PERFORMANCE ET DE SANTÉ

Le bâtiment doit respecter certaines recommandations techniques

CARACTERISTIQUES	RECOMMANDATIONS
ORIENTATION	Axes orientés Nord Sud
VOLUME D'AIR	> Vaches : 25 à 35 m ³ > Génisses 18 à 24 mois : de 12 à 20 m ³ > Génisses 6 à 18 mois : 9 à 15 m ³ > Veau en phase lactée : 7 à 10 m ³
VENTILATION	Un système d'entrées et de sorties d'air pour assurer une bonne ambiance du bâtiment

Source : GDS Bretagne

LA POUAPONNIÈRE : POUR GARANTIR LE CONFORT DES JEUNES VEAUX

Une attention toute particulière doit être accordée au logement des veaux nouveau-nés. Il doit offrir aux veaux des conditions de vie conformes à leurs besoins physiologiques, qui sont différents de ceux des veaux sevrés ou des bovins adultes. Le concept de logement « Pouponnière » proposé par GDS Bretagne permet de répondre aux besoins de confort du jeune veau. (Les dossiers des Kiosk n°2 et n°7 reprennent ce thème technique).

LE COUCHAGE DES VACHES : UNE PLACE POUR CHACUNE

En système logettes, le nombre de logettes sera défini en fonction de l'effectif maximum présent : il faut prévoir au minimum 1 logette par vache. En grands troupeaux et pour les animaux qui séjournent longtemps dans la stabulation, il est recommandé d'y associer une aire paillée correspondant à au moins 10% de l'effectif des vaches en lactation, pour loger celles qui sont confrontées à des signes de fatigue (fraîches vèlées, boiteuses...). Lorsqu'il est nécessaire d'agrandir ou de construire un nouveau bâtiment pour accueillir tous les bovins, il est important de s'assurer que le concepteur et les constructeurs du bâtiment soient agréés CRB (Comité Régional Bâtiment) afin de garantir la qualité de la construction.

LES EQUIPEMENTS D'ELEVAGE POUR ASSURER LE CONFORT DES VACHES

Des équipements d'élevage appropriés à la catégorie et à l'effectif des animaux présents contribuent à assurer la propreté, le confort et donc garantir la bonne santé des animaux.

CARACTERISTIQUES	RECOMMANDATIONS
BOXES D'INTERVENTION	> 3 à 4 boxes pour les troupeaux compris entre 70 et 100 vaches > 5 boxes et plus pour les troupeaux de plus de 100 vaches > Surface au sol comprise entre 20 et 25 m ²
PARCS À VEAUX	En troupeau allaitant, il faut prévoir des parcs à veaux entre les cases ou à l'arrière des cases à vaches. Surface comprise entre 1,5 et 2,5 m ² par veau selon l'âge
BROSSES À VACHES	1 brosse pour 60 à 70 vaches
POINTS D'EAU	1 point d'eau pour 10 vaches, avec un débit > à 15 litres/minute
TABLE D'ALIMENTATION	Chaque animal doit disposer d'une place à l'auge
COULOIRS DE CIRCULATION	Suffisamment large et sans cul-de-sac
SOLS DES AIRES DE VIE	Les sols doivent être non glissants, non abrasifs, propres et secs en permanence. Le raglage des aires de vie doit être réalisé au moins 6 à 8 fois par jour en système bâtiment permanent
OUTILS DE SURVEILLANCE	Les systèmes de monitoring comme la détection des chaleurs et la détection des vèlages, les caméras vidéo permettent de rentabiliser le temps de l'éleveur et d'améliorer les performances de l'élevage.
AIRE D'ATTENTE DE LA TRAITE	L'installation d'un chien électrique couplé à un signal sonore facilite l'avancée des animaux progressive vers la salle de traite.
VEAUX	Des cases individuelles équipées de lampes infrarouges
PÉDILUVE	Un point d'eau et un pédiluve à l'entrée des bâtiments

Source : GDS Bretagne

Témoignage



Daniel Hersant, Aurélie et Emmanuel Verron

GDS Bretagne, en action !

Le Gaec des Brethères (Brie, 35) est sur les rails... Le regroupement des élevages de Daniel Hersant et d'Emmanuel Verron a permis de combiner le départ en retraite de Daniel, la modernisation de la structure d'Emmanuel et le retour d'Aurélié, épouse d'Emmanuel, sur la ferme. « Sa concrétisation sera pleinement effective après quelques années, car un nouveau bâtiment est prévu pour accueillir les vaches et 2 robots », précise Emmanuel. L'état des lieux sanitaire avant regroupement a permis de prévoir la réforme préférentielle d'une génisse à risque paratuberculose, et de cibler le risque dermatite (en prévoyant un parage préventif), et enfin d'anticiper l'aménagement du bâtiment actuel pour accueillir les veaux et génisses dans des conditions d'ambiance et de confort maîtrisés ».

Dans le cadre du partenariat avec Cerfrance Bretagne, la dimension économique du projet a été aussi étudiée en détail (cf Entre nous, p 6).

« Le projet avance bien ! L'audit du futur bâtiment veaux et génisses a été réalisé en janvier. Le regroupement a eu lieu en mars 2016 et François Guillaume est venu en juin faire un point global sur la situation. Un état des lieux complet des boïteries a été réalisé fin juin... » poursuit Emmanuel. « On ne peut pas se rater. On se sent soutenu et bien accompagné : avoir un œil expert extérieur est essentiel pour la réussite de notre projet ! », conclut Emmanuel Verron.

Propos recueillis par Johann Guernonprez

DANS LES TERRITOIRES

CÔTES D'ARMOR

RÉUNIONS DE ZONES

- **10 janvier** - Broons/Caulnes
- **12 janvier** - Dinan/Evran/Plélan
- **13 janvier** - Plestin/Plouaret
- **17 janvier** - Côte d'Emeraude
- **19 janvier** - Loudéac/LaChèze
- **20 janvier** - Gouarec/St Nicolas du Pélem/Rostrenen
- **24 janvier** - Ouest Armor
- **27 janvier** - Collinée/Merdrignac/Plouguenast
- **31 janvier** - Corlay Mur Uzel
- **2 février** - Guingamp
- **3 février** - Trégor Goëlo

FORMATIONS ÉLEVEURS

- **Les boiteries** > **10 janvier** Lamballe/Moncontour/Jugon
- **L'écornage des veaux** > **31 janvier** Lamballe/Moncontour/Jugon
- **Identifier et maîtriser les risques de l'antibio-résistance dans son élevage** > **2 février** - Côte d'Emeraude
- **S'installer** > **9 mars** Formation départementale /Ploufragan

- **Gestion des transitions alimentaires pour une bonne lactation** > **21 mars** - Ouest Armor
- **S'installer** > **23 mars** Formation départementale/Ploufragan
- **L'écornage des veaux** > **28 mars** Collinée/Merdrignac/Plouguenast

FINISTÈRE

RÉUNIONS DE ZONES

- **12 ou 18 janvier** - Odet
- **17 janvier** - Odet- isole
- **19 janvier et 9 février** - Arrée-Leon
- **24 janvier** - Ouest-Cornouaille
- **26 janvier** - Trégor
- **31 janvier** - Ar Mor
- **2 février** - Vallée de l'Aulne
- **3 février** - Cornouaille
- **9 février** - Abers

ILLE-ET-VILAINE

RÉUNIONS DE ZONES

- **5 janvier** - Pays de Fougères
- **12 janvier** - Vallon de Vilaine
- **17 janvier** - Vallée du Couesnon
- **19 janvier** - Pays de Rennes
- **24 janvier** - Brocéliande
- **26 janvier** - Pays de Vitré
- **27 janvier** - Seiche et Semnon

- **31 janvier** - Linon
- **2 février** - Illet
- **7 février** - Pays de Redon
- **10 février** - Pays de Saint-Malo
- **16 février** - Meu et Garun

FORMATIONS ÉLEVEURS

- **Gestion des transitions alimentaires pour une bonne lactation** > **17 janvier** - Fougères
- **Parasitisme des bovins adultes** > **9 février** - Fougères
- **Les boiteries** > **14 février** (à confirmer) Pays de Rennes
- **L'écornage des veaux** > **21 février** - Seiche et Semnon
- **Gestion de la période sèche** > **début mars** - Vallon de Vilaine
- **S'installer** > **2 mars** - Toutes zones
- **L'écornage des veaux** > **14 mars** - Vallée du Couesnon
- **Santé de la mamelle** > **17 mars** - Fougères
- **Les boiteries** > **16 mai** - Vallée du Couesnon

MORBIHAN

RÉUNIONS DE ZONES

- **10 janvier** - Haut Blavet à St Etienne du Gué de l'Isle

- **12 janvier** - Oust à l'Aff à St Nicolas du Tertre
- **19 janvier** - Brocéliande Ouest à St Etienne du Gué de l'Isle
- **24 janvier** - Lanvaux à Plumelec
- **26 janvier** - Pays d'Auray à Pluvigner
- **2 février** - Estuaire de la Vilaine à Rochefort en Terre

FORMATIONS ÉLEVEURS

- **L'observation du troupeau** > **12 janvier** - Ploemel
- **Le vêlage** > **17 janvier** Zone Scorff - Montagnes noires
- **La santé du veau** > **2 février** - Zone du Golfe
- **Gestion de la période sèche** > **7 février** - Zone Scorff - Blavet
- **L'écornage des veaux** > **7 mars** - Zone Des tours aux halles
- **S'installer** (gestion sanitaire du troupeau) > **28 mars** - Vannes

EN RÉGION

FORMATION

- **Bonnes pratiques d'hygiène en transformations laitières** : > **25 janvier**, Quimper

la bulle



S'adapter aux nouvelles références de confort



LE CHIFFRE

93%
SATISFAITS OU TRÈS SATISFAITS

C'est l'avis des éleveurs bretons adhérents, venus au SPACE sur notre stand, et qui ont fait appel aux services de GDS Bretagne sur les 12 derniers mois.

BON PLAN

La pose des faisceaux trayeurs pour une traite complète et rapide

Le moment optimal de pose des faisceaux trayeurs se situe **entre 60 et 90 secondes** après le début de la préparation de la mamelle. C'est alors que les effets de l'ocytocine, présents au moment de la pose, permettent une traite complète, rapide et donc non agressive pour la mamelle.



Daniel Le Clainche
Réfèrent technique de traite

L'interview Damien Seguin

Un sportif au cœur d'or

Médaille d'or aux derniers jeux paralympiques de Rio, Damien Seguin a toujours tout fait pour faire oublier son handicap. Basé à Auray, il se démène sans compter pour vivre et partager son amour de la voile.



Comment en êtes-vous venus à pratiquer la voile ?

Je suis né à Briançon où mon père était guide de haute montagne. Il m'a toujours incité à faire du sport de l'escalade, du ski, à trouver des solutions par moi-même malgré mon handicap*. Je n'ai pas été élevé comme un enfant handicapé, j'étais un gamin comme les autres. Mon père a été muté en Guadeloupe et c'est là que j'ai commencé à faire de la voile à 10 ans.

Comment êtes-vous à devenus sportif de haut niveau ?

J'étais plutôt bon élève en sport. En 1998, je suis vice-champion du monde en catamaran (catégorie « valides »). Je décide alors de revenir en métropole et je rejoins l'équipe de France de catamaran. Je m'entraîne à Quiberon 4 jours par semaine ; le reste du temps, je suis étudiant à l'Université de Rennes pour devenir professeur de sport. J'ai ensuite passé le concours de professeur d'éducation physique et sportive pour en faire mon métier. A partir de 2003, je suis détaché par l'Education Nationale pour intégrer l'équipe de France para-olympique en « handi-voile ».

“ J'étais cette année-là
le porte drapeau de
la délégation française ”

Vous avez participé à 4 jeux para-olympiques, quelle leçon en retirez-vous ?

J'ai très vite participé à des compétitions normales avec les « valides ». J'ai décidé de concourir aux jeux para-olympiques en 2004, lors des jeux d'Athènes, où j'ai gagné la médaille d'or en voile, en classe 40. A Pékin, j'ai eu la médaille d'argent et j'ai fini 4^{ème} à Londres en 2010. J'étais cette année-là le porte-drapeau de la délégation française. Lors des derniers jeux à Rio - où j'ai gagné une nouvelle médaille d'or -, les médias ont bien couvert la manifestation. C'est une aventure humaine extraordinaire. Tous les athlètes (150 dans la délégation française) sont d'abord tournés vers la compétition ; ce sont avant tout des sportifs, des compétiteurs qui sont là pour faire une performance et ils cherchent tous à dépasser leur handicap. C'est la consécration d'un long travail de préparation.

Votre prochain challenge ?

Je voudrais faire le Vendée Globe en solitaire en 2020. Cette année, c'était impossible avec la préparation des jeux de Rio. D'ici là, je ferai la Transat Jacques Vabre en 2017 et la course du Rhum à nouveau en 2018. Le Vendée Globe, c'est un budget plus important avec des bateaux plus grands (60 pieds). Je le ferai avec mon sponsor actuel (ERDF) qui soutient mon association « Des pieds et des mains »**.

Quels sont les objectifs de votre association ?

Après ma médaille d'or à Athènes en 2004, j'ai créé une association pour faciliter l'intégration des handicapés dans le monde nautique pour que les handicapés fassent de la voile avec les valides.

Cela suppose de favoriser leur accueil sur les bateaux et d'inciter aussi les handicapés à en faire. Même si j'ai laissé la présidence, je reste le parrain de l'association et j'y travaille toujours comme bénévole.

En participant à des compétitions avec les « valides », que voulez-vous montrer ?

J'ai participé à 7 courses au large, en double et en solitaire, dont deux Routes du Rhum (2010, 2014), deux fois la transat Jacques Vabre. C'est déjà difficile d'accéder au top niveau, c'est encore plus dur d'y rester ! On doit compenser par plus de tactique et de stratégie. Ma fierté ? Avoir terminé la course du Rhum dans les 10 premiers ! Ce qui me motive, c'est de monter des projets, de me confronter avec les autres, de partager ma passion avec les gamins que je rencontre dans les écoles. Né avec un handicap, j'ai du bosser et prouver un peu plus que les autres. Je veux montrer aux jeunes qu'il est possible de réaliser ses rêves.

*Interview
réalisée par Rémi Mer*

Nouvel arrêté

IBR : pour des mouvements d'animaux plus sécurisés !

Le transport est l'un des principaux risques de contamination des animaux. Voici les nouvelles règles pour sécuriser ces transports.

Le transport de bovins indemnes est dit « sécurisé » s'il se fait en direct et sans rupture de charge de l'élevage vendeur vers l'élevage acheteur et dans la même journée. En cas de transit éventuel, celui-ci doit être d'une durée inférieure ou égale à 6 jours ; il doit être effectué par un négociant en bestiaux habilité au transport sécurisé (par GDS Bretagne).

CAS 1

Introduction d'un bovin « indemne IBR »

Transport « sécurisé »

> analyse d'introduction non obligatoire

Transport non « sécurisé »

> prise de sang à réaliser dans les 15 à 30j après la livraison.

CAS 2

Achats-ventes des bovins sans qualification IBR

Deux contrôles sont obligatoires :

> le 1^{er} chez le vendeur, dans les 15j avant le départ du bovin

> le second chez l'acheteur, dans les 15j à 30j après la livraison. Si vous êtes acheteur, exigez du vendeur une copie du résultat d'analyse négatif, et transmettez-la à votre vétérinaire lors de la prise de sang d'introduction.

**Pour votre sécurité,
GDS Bretagne surveille
les mouvements d'animaux
et leurs conditions de
réalisation.**

Thierry Le Falher
Responsable veille sanitaire

Etude

Infections mammaires : GDS Bretagne teste de nouvelles méthodes d'analyse

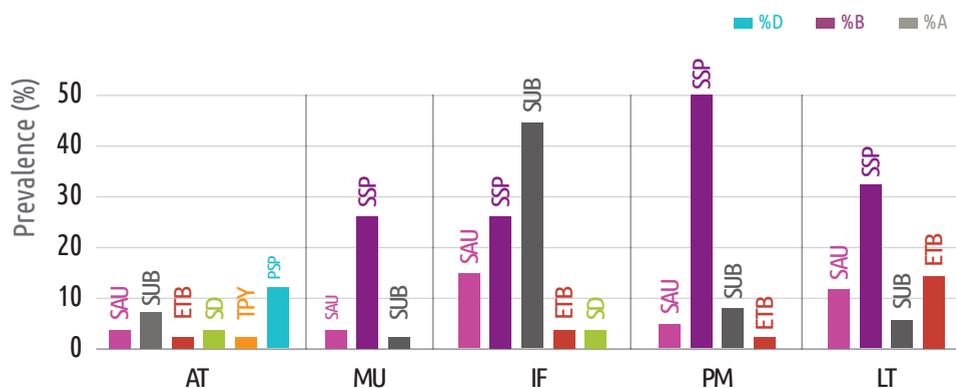
Pour aider les élevages atteints d'infection mammaire, l'équipe « santé mamelle » de GDS Bretagne s'appuie sur une analyse approfondie des données de l'élevage. Cela détermine l'origine des infections : profil mammaire, environnemental ou mixte. GDS Bretagne finance aussi, sous conditions, des analyses bactériologiques pour mieux connaître la bactérie en cause.

Nous avons testé une technique d'analyse par PCR* dans 60 élevages bretons en réalisant des laits de « petit mélange » sur des animaux choisis. Notre objectif est d'apporter une information, sur mélanges, plus précise et plus exhaustive que ce qui est disponible jusqu'à présent avec la bactériologie classique.

3 654 quartiers ont été prélevés au total pour 925 vaches. Sur les 1 520 analyses « PCR » réalisées, 89% sont négatives.

Parmi les principaux résultats, nous savons maintenant que ces petits mélanges sont utiles pour discriminer des lots infectés en particulier au sein d'un même élevage. Notons que les résultats « lait de tank » sont complètement divergents par rapport au profil connu de l'élevage. Il est plutôt corrélé à des défauts d'entretien de la machine. Cet échantillon seul n'est donc pas pertinent pour décrire la situation réelle de l'élevage, ni pour modifier les pratiques d'élevage.

Prévalence des différentes bactéries trouvées en fonction des différents laits de mélange



Les bactéries recherchées varient selon les petits mélanges :

Staphylococcus aureus (SAU) ; *Staphylococcus spp* (SSP) ; *Streptococcus uberis* (SUB) ; *Streptococcus dysgalactiae* (SD) ; *Enterobactéries* (ETB) ; *Mycoplasma bovis* (MYC) ; *Truepe-rella pyogenes* (TPY) Et *Pseudomonas spp* (PSP).

Les échantillons analysés dans chaque élevage sont :

- AT : jusqu'à 5 vaches à tarir (dans le mois suivant)
- MU : jusqu'à 5 multipares fraîches vèlées (moins d'1 mois)
- IF : jusqu'à 5 vaches infectées chroniques (plusieurs mois)
- PM : jusqu'à 5 primipares fraîches vèlées (moins d'1 mois)
- T : Lait de tank

GDS Bretagne continue ses recherches pour trouver les analyses les plus fiables et les plus acceptables financièrement pour accompagner ses adhérents dans le cadre de l'action « Santé Mamelle ». Nous remercions tous les éleveurs nous ayant accueilli au 2nd semestre 2015 et nos partenaires : BioSellal et Labocéa Fougères.

*PCR : Polymerase Chain Reaction

Ivanne Leperlier
Vétérinaire, référente technique santé de la mamelle

Bâtiment



Le sol des aires de vie doit être non glissant, non abrasif et propre

Sols et aires d'exercice : les effets sur la santé et le bien-être des vaches

La nature des sols des aires de circulation dans les bâtiments destinés aux vaches laitières est une forte préoccupation des éleveurs pour différentes raisons : glissance, agressivité pour les onglons, propreté, boïteries, coût...

Le projet de recherche « CASDAR SOLVL » auquel participe GDS Bretagne a été défini avec l'appui de l'UMT « maîtrise de la santé des troupeaux bovins »*.

IL A DEUX OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- ① Comparer différents types de sols présents sur le terrain : sols pleins avec béton rainuré, avec asphalte ou avec tapis ; sols perforés avec caillebotis en béton rainuré ou avec tapis,
- ② Evaluer des nouvelles solutions innovantes plus respectueuses de l'environnement : sols pleins avec pentes transversales « en V » vers le rail du racleur, caillebotis « anti-ammoniac » avec ouvertures réduites ou avec matériau synthétique et jupes de pré-stockage de lisier.

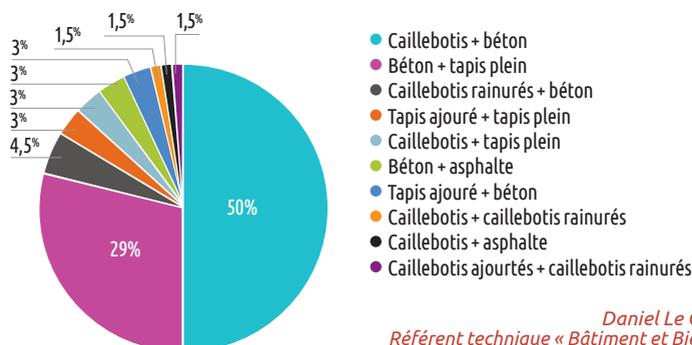
Les observations portent sur des aspects constructifs et économiques, sur la santé et le bien-être des bovins et sur les émissions gazeuses (GES et NH3).

Une première enquête réalisée dans 675 élevages laitiers sur les caractéristiques des stabulations montre une forte prédominance des sols en bétons (Cf. graphique). Une enquête épidémiologique a été menée durant l'hiver 2015 dans 87 élevages choisis au hasard à partir d'une base de données de 645 élevages équipés de bâtiments avec des logettes afin de représenter les sept types de sol les plus courants. Le but de l'enquête était d'observer à la fois les conditions d'élevage et de bâtiment (conception, gestion, etc.) et les effets sur les vaches laitières (propreté, mobilité, forme des onglons).

Cette étude a notamment permis de confirmer que la nature des sols combinée au type de déjection avait une influence sur la propreté des pieds. Ainsi, il a été constaté que les caillebotis sont associés à une meilleure propreté des pieds, en comparaison aux sols pleins en conduite fumier, les sols pleins en conduite lisier étant intermédiaires. Par rapport aux sols pleins bétonnés, la locomotion des vaches est favorisée par les tapis et dans une moindre mesure par les caillebotis. En revanche, par rapport au béton, l'usure des onglons ne semble pas suffisante avec les tapis.

Cette étude confirme qu'il n'existe pas de sols parfaits. Des solutions sont alors à envisager au niveau de la conception et de l'entretien des sols, mais aussi des pratiques comme le parage fonctionnel régulier ou par des combinaisons de sols complémentaires.

Caractéristiques des types de sols



*L'UMT « maîtrise de la santé des troupeaux bovins » regroupe l'Inra, Oniris de Nantes, l'Institut de l'élevage, les GTV et les GDS

Daniel Le Clainche
Réfèrent technique « Bâtiment et Bien-être »

Boïteries infectieuses

Essai d'un pédiluve sec dans des élevages ovins

Les pédiluves liquides présentent plusieurs inconvénients comme les problèmes de gestion des résidus et le stress que la forme liquide peut engendrer chez les animaux. GDS Bretagne a donc mené une étude visant à évaluer l'efficacité d'un pédiluve à sec, à base de fleur de chaux hydratée, pour la prévention de la dermatite interdigitée et du piétin très fréquents en élevage ovin.



> Dans un 1^{er} temps, nous avons testé l'innocuité de produits sur 25 brebis non gestantes sans problèmes de boïterie (sur peau saine). Le principe était de faire passer Les brebis sont passées dans le pédiluve sec tous les 15 jours à raison d'un passage par jour pendant 3 jours. Un contrôle visuel de chaque pied 48 heures avant le passage dans le pédiluve et 3 à 4 jours après a été réalisé. Les résultats montrent une bonne innocuité du produit, sans générer de toux, ni aucune rougeur ou brûlure interdigitée.

> Dans un 2^{ème} temps, nous avons testé l'efficacité du produit dans des élevages atteints de boïterie infectieuse : dermatite interdigitée (fourchet) / piétin, dans 3 élevages ovins viandes. Dans chacun d'eux un lot de 50 brebis infectées a été constitué. La moitié des brebis du lot est passée dans le pédiluve, l'autre moitié non (brebis témoin). Chaque pied a été observé et classé selon la grille de classification de lésions de piétins de Reed et Egerton (cf. tableau).

Les brebis sont passés dans le pédiluve sec tous les 15 jours à raison d'un passage par jour pendant 3 jours. Un contrôle visuel de chaque pied a été réalisé avant le premier passage, 3 jours après la 3^{ème} série de passages et 8 jours après la dernière série de passages.

Classification de Reed et Egerton

Absence de lésion	Légère dermatite inter digitée avec hyperkératose	Dermatite inter digitée avec exsudat séreux et érosion nettement associés au Piétin	Extension au talon et à la sole	Extension à la muraille et au sabot
0	1	2	3	4

Globalement, la présence du pédiluve a démontré qu'un pied sain avait un probabilité plus importante de rester sain entre le début et la fin de l'étude.

Et même si l'effectif de l'étude est trop limité pour ressortir des résultats significatifs, on constate donc un effet pseudo-préventif.

François Guillaume
Vétérinaire/réfèrent section ovine

Bovins

Prévention des infections mammaires liées aux conditions hivernales :

Vous observez souvent plus de mammites cliniques en période hivernale ?

- Avez-vous mis en place par précaution un produit de trempage à effet barrière pour cette période à risque ?
- Raclez-vous suffisamment l'aire de vie des vaches (au minimum 2 fois par jour)
- Paillez-vous tous les jours avec 1,2 kg par m² ?
- Curez-vous suffisamment tôt ? (dès que la température de litière approche les 40°C)

*Ivanne Leperlier
Vétérinaire, référent technique Santé de la mamelle*



Caprins

Les soins aux chevreaux à la mise-bas

Des bonnes pratiques conditionnant la survie du chevreau sont à mettre en œuvre impérativement dès la naissance :



La séparation des chevreaux : en prévention des maladies

Pour prévenir de la paratuberculose et du CAEV*, la séparation immédiate du chevreau de la mère est vivement conseillée dès la naissance, et ce, avant la première tétée.

La pouponnière : pour assurer du confort

Le chevreau est un animal très fragile qui ne supporte pas le froid, ni les courants d'air. De la naissance à 5 jours, les chevreaux doivent être logés dans un bâtiment spécifique. La température doit être de 25°C dans les premières heures de vie et de 18°C dans les cinq premiers jours.

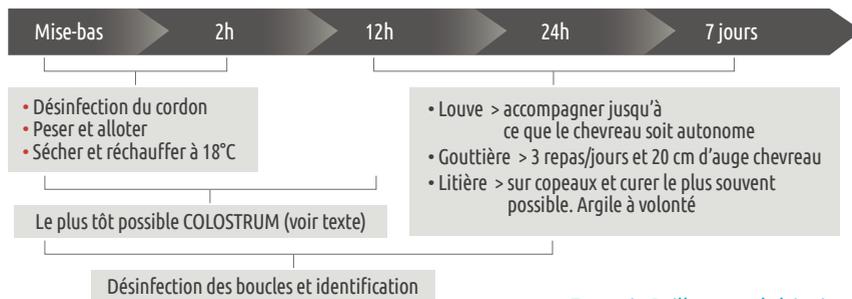
Le trempage du cordon : un geste de prévention des sépticémies

La désinfection du cordon à l'aide d'un produit spécifique doit se faire le plus tôt possible après la naissance. Il permet de prévenir les risques d'arthrite, de colibacillose ou de septicémie.

La distribution du colostrum : l'assurance vie du chevreau

La résistance que peut acquérir le chevreau dépend en partie du premier repas de colostrum, de sa qualité, de sa quantité et du moment de distribution par rapport à la naissance. Un bon colostrum possède une concentration élevée en immunoglobulines (anticorps). La qualité du colostrum peut être évaluée à l'aide d'un réfractomètre et doit avoir une valeur supérieure à 25 brix.

La quantité de colostrum distribuée doit correspondre à 15 à 20% du poids vif en 24 heures par tétée, buvée ou sondage, avec 5 à 7 % les 6 premières heures. Soit 50 à 70 ml de colostrum/kg par repas pour 3 prises en 24 heures. Si le chevreau est affaibli, penser au sondage.



*CAEV : virus de l'arthrite encéphalite caprine

*François Guillaume, vétérinaire
référent technique petits ruminants
Daniel Le Clainche, animateur section caprine*

Conseils ovins / caprins / équins

Parasitisme

>Ovins

effectuer une coprologie en mélange de 10 à 15 animaux afin d'évaluer l'intérêt d'une vermifugation à la rentrée en bergerie



>Caprins

effectuer une coprologie en mélange de 10 à 15 animaux afin d'évaluer l'intérêt d'une vermifugation au tarissement



*François Guillaume, Vétérinaire
Référent technique Petits Ruminants*

>Equins

l'hiver est le moment idéal pour vermifuger contre le ténia. Prenez conseil auprès de votre vétérinaire. N'hésitez pas à réaliser une coprologie pour cibler les animaux les plus contaminés avant d'envisager le traitement (analyse pris en charge pour les adhérents à la section équine).



*Gaëlle Pichard,
Animatrice de section équine*

Nathalie Després

Proche des éleveurs, avec le sourire !

« J'ai toujours voulu être proche de la nature et des animaux », confie d'emblée Nathalie Després. De là à entrer au GDS, il n'y aura qu'un pas.



Née à Paris, elle passe par les lycées agricoles de Laval et de Dol-de-Bretagne

Après une année comme vacataire au sein de la DSV de l'époque et une expérience de commerciale dans une entreprise de compléments alimentaires, Nathalie entre comme technico-commerciale au sein de « GDS 35 Hygiène Environnement » (à l'époque filiale du GDS 35), devenu depuis Farago Ille-et-Vilaine. Nathalie intervient à la demande des éleveurs et des particuliers pour les débarrasser des souris, rats et autres parasites ! Certains sont surpris de voir une femme effectuer ce métier. Mais pour Nathalie, même pas peur ! Les risques de son métier lui imposent un changement d'activité dès le début de sa grossesse, en 2008 « J'ai alors travaillé au sein de la Fédération Départementale du GDS 35. Nous avions les mêmes valeurs de proximité et de mutualisme », déclare Nathalie. A son retour de congés maternité, elle se voit proposer un poste d'assistante technique pour le suivi de la paratuberculose. « Je devais préparer les visites, les comptes rendus de visites de la conseillère ainsi que le suivi financier suite à des cas de paratuberculose. Nous avions près de 300 dossiers en cours », précise-t-elle. Elle suit la mise en place d'un nouveau protocole unique où les conditions de remboursement des analyses et les indemnités de bovins s'harmonisent entre les 4 GDS départementaux.

“ J'aime le côté relationnel de mon métier comme interlocutrice des élus locaux ”

En 2015, nouvelle étape : Nathalie devient correspondante d'antenne « formation et réseau » pour le territoire 35.

« Mon travail est de faire le lien entre les éleveurs, élus localement dans les zones et le GDS ». Suite à la réorganisation, chaque département comprend 12 zones avec 15 à 20 élus par zone qui se réunissent en comité 2 fois par an, à l'automne et au printemps, en complément des réunions annuelles. Une partie de ces élus se retrouve au niveau du comité territorial. Le travail de Nathalie est de recueillir et de sonder les préoccupations des éleveurs et

les besoins du moment, pour réussir à leur apporter des réponses techniques en sollicitant, si nécessaire, les collègues spécialisés. « J'organise également, comme mes homologues des 3 autres antennes, des formations éleveurs au niveau de chaque zone à partir des besoins locaux et du catalogue régional ou en appui à des actions du GDS comme sur les boîtiers ». Entre la préparation des réunions et des formations éleveurs, Nathalie apprécie d'être très présente sur le terrain. « J'aime bien le côté relationnel de mon métier comme interlocutrice des élus locaux », avoue-t-elle. Son optimisme est même contagieux et s'avérera bien utile en cette période de chamboulements et de crise ! Cela l'a d'ailleurs amené à accepter le rôle de délégué du personnel pour faire là aussi le lien entre l'équipe de direction et ses collègues de travail.

Mère de deux enfants, elle se garde du temps pour la course à pied, son passe-temps favori pour se ressourcer au grand air. Au programme, quelques semi-marathons et des courses « nature » sur les sentiers du littoral. Prochain rendez-vous : le marathon vert à Rennes en relais où elle retrouvera à cette occasion d'anciens collègues !

Propos recueillis par Rémi Mer

Repères

- 1976 Née à Paris
- 1994 Entre au lycée agricole de Laval en seconde « équitation »
- 1996 Bac STAE au lycée agricole Les Vergers de Dol-de-Bretagne
- 1998 BTS ACSE au lycée Les Vergers
- 2001 Technico-commerciale au GDS 35 Hygiène & Environnement (Farago)
- 2008 Assistante technique « paratuberculose »
- 2015 Correspondante d'antenne formation et réseau pour l'Ille-et-Vilaine

Juste une image



... Vu au SPACE, septembre 2016



GDS Bretagne

Siège social régional 13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan
3, allée Sully - CS 32017 - 29018 Quimper cedex
Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 Rennes cedex
8, avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 Vannes cedex

tél. 02 96 01 37 00 | antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr
tél. 02 98 95 42 22 | antenne.quimper@gds-bretagne.fr
tél. 02 23 48 26 00 | antenne.rennes@gds-bretagne.fr
tél. 02 97 63 09 09 | antenne.vannes@gds-bretagne.fr

www.gds-bretagne.fr

www.facebook.com/gds.bretagne/

www.blog-gds-bretagne.fr